

eux aussi, de précieux services. Le programme canadien d'assistance économique est dans une large mesure axé sur le Commonwealth (le plan de Colombo, le programme spécial du Commonwealth pour l'aide à l'Afrique et le programme canadien d'assistance aux Antilles) nos programmes d'assistance en matière d'instruction militaire sont aussi orientés vers le Commonwealth. Ces entreprises de notre part, et les autres programmes généreux d'aide britannique aux pays du Commonwealth, sont des moyens tangibles d'amener les pays moins développés à conserver leur association politique. Il semble opportun de maintenir et d'amplifier ces mesures. Le Canada, fidèle à son patrimoine culturel, fait en ce moment un effort comparable dans le domaine de l'assistance aux états de langue française de l'Afrique et d'ailleurs.

Le Commonwealth n'a jamais été considéré comme un organisme fermé. Ses membres ont de multiples intérêts qui s'expriment par leur appartenance à des groupements et organismes extérieurs au Commonwealth. Nous comprenons et apprécions à sa juste valeur, par exemple, le fait que la Grande-Bretagne veuille jouer pleinement son rôle en Europe. Nous avons été très intéressés par le rapport personnel que nous a donné le premier ministre Wilson de ses échanges de vues récents avec les dirigeants des six pays du marché commun. Bien entendu, c'est au gouvernement britannique qu'il appartiendra de prendre une décision relative à son éventuelle participation à la communauté européenne en tenant compte de toutes les données du problème.

Par ailleurs, il n'est que juste de signaler que les ententes que pourra comporter l'adhésion de la Grande-Bretagne au marché commun mettent en jeu des intérêts canadiens importants sur les plans politique et économique. Nous avons eu l'occasion de faire valoir ces intérêts auprès des ministres britanniques au cours des deux derniers jours. Si la Grande-Bretagne décidait de présenter une demande, il ne sera possible d'en déterminer les effets sur le commerce entre nos deux pays qu'au moment où les conditions de son adhésion seront connues. Les résultats des négociations sur les droits douaniers, dans les cadres du "Kennedy Round", sont un autre facteur qui entre en ligne de compte.

Bien que le Canada, de par sa situation géographique, voie les choses sous un angle quelque peu différent, il est très directement intéressé, tout comme la Grande-Bretagne, à ce qui se passe en Europe. En un mot, notre intérêt réside dans une Europe stable, une Europe dont les difficultés internes ne constituent pas une menace pour la paix du monde. En définitive, il faudra, entre autres choses, que le problème allemand soit réglé et qu'on mette fin à la division actuelle de l'Europe.

A part la question capitale du maintien de la paix et de la sécurité dans le monde, le Canada a, en Europe, d'autres intérêts du fait que ce continent lui a légué une part si importante de son patrimoine culturel. A cet égard, je songe en particulier à la France qui est, tout comme la Grande-Bretagne, une de nos mères-patries.

Héritier des grandes traditions de la langue et de la culture françaises, le Canada est déterminé à contribuer pleinement à l'établissement de liens spéciaux entre les pays de langue française. Dans cette entreprise, nous nous inspirons de principes analogues à ceux qui ont déterminé notre attitude vis-à-vis du Commonwealth: nous voulons préserver et resserrer des liens traditionnels particulièrement chers aux Canadiens et les adapter aux grands objectifs de notre politique extérieure.